

La ZLECAf comme levier d'intégration économique en Afrique : Défis structurels et perspectives de transformation économique

The AfCFTA as a driver of economic integration in Africa: Structural challenges and prospects for economic transformation.

Auteur 1 : Mariam KERROUCH.

Auteur 2 : Khalid HDIDOU.

Mariam KERROUCH

Docteur en sciences économiques et gestion
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Meknès
Université Moulay Ismail
Laboratoire d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales
Maroc

Khalid HDIDOU

Docteur en Docteur en Business et administration
Université cote d'Azur
Groupe de recherche en management.

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : KERROUCH .M & HDIDOU .Kh (2026) « La ZLECAf comme levier d'intégration économique en Afrique : Défis structurels et perspectives de transformation économique », African Scientific Journal « Volume 03, Num 35 » pp: 0314 – 0336.



DOI : 10.5281/zenodo.19138677
Copyright © 2026 – ASJ



Résumé :

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) constitue l'une des initiatives les plus ambitieuses du processus d'intégration économique en Afrique. Face à la fragmentation des marchés nationaux et à la faible intensité des échanges intra-africains, cet accord vise à promouvoir un marché continental intégré capable de stimuler le commerce régional, de favoriser l'industrialisation et de renforcer la compétitivité économique du continent. Cet article analyse les enjeux et les perspectives de la ZLECAf dans le contexte des transformations de l'économie mondiale. En s'appuyant sur une approche analytique fondée sur la littérature académique et les rapports d'organisations internationales, l'étude met en évidence les opportunités économiques offertes par cet accord, notamment en matière de développement du commerce intra-africain, d'industrialisation et d'attraction des investissements. Elle examine également les principaux défis liés à sa mise en œuvre, tels que les contraintes infrastructurelles, les disparités économiques entre les États africains et les enjeux institutionnels de la gouvernance régionale. Par ailleurs, l'article analyse le rôle du Maroc dans cette dynamique d'intégration continentale, en soulignant l'importance de sa stratégie économique tournée vers l'Afrique tout en apportant une lecture nuancée de sa contribution à l'intégration régionale. Les résultats de cette analyse montrent que la réussite de la ZLECAf dépendra largement de la capacité des États africains à renforcer leur coopération économique, à améliorer les infrastructures régionales et à promouvoir des politiques industrielles adaptées.

Mots-clés :: ZLECAf ; intégration économique africaine ; commerce intra-africain ; industrialisation ; Maroc.

Abstract

The African Continental Free Trade Area (AfCFTA) represents one of the most ambitious initiatives in Africa's economic integration process. In a context characterized by fragmented national markets and low levels of intra-African trade, this agreement aims to establish a continental market capable of boosting regional trade, promoting industrialization, and strengthening the economic competitiveness of African economies. This article examines the challenges and prospects of the AfCFTA within the broader context of global economic transformations. Based on a qualitative analytical approach drawing on academic literature and reports from international organizations, the study highlights the economic opportunities generated by the agreement, particularly in terms of intra-African trade expansion, industrial development, and foreign investment attraction. It also identifies the main constraints affecting its implementation, including infrastructure gaps, economic disparities among African states, and institutional challenges related to regional governance. Furthermore, the paper analyzes Morocco's role in this continental integration dynamic, emphasizing the country's economic engagement with Africa while providing a nuanced assessment of its contribution to regional integration. The findings suggest that the success of the AfCFTA will largely depend on African states' ability to strengthen economic cooperation, improve regional infrastructure, and implement effective industrial policies.

Keywords: AfCFTA; African economic integration; intra-African trade; industrialization; Morocco.

Introduction :

Au cours des dernières décennies, l'intégration économique régionale s'est progressivement imposée comme un levier essentiel dans les stratégies de développement des pays africains. Malgré l'abondance de ses ressources naturelles, l'importance de son capital humain et son dynamisme démographique, le continent africain demeure relativement marginalisé dans les dynamiques du commerce international. Cette situation s'explique notamment par la faible diversification des économies africaines, la forte dépendance aux exportations de matières premières et leur participation encore limitée aux chaînes de valeur mondiales (Hugon, 2013 ; UNCTAD, 2024 ; World Bank, 2024). Dans de nombreux pays africains, la structure productive reste dominée par les secteurs extractifs, ce qui limite la création de valeur ajoutée, l'industrialisation et la compétitivité des économies nationales dans l'économie mondiale.

Par ailleurs, l'un des traits marquants du commerce africain réside dans la faiblesse relative des échanges intra-africains. Selon les données de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, le commerce intra-africain représente environ 15 % du commerce total du continent, un niveau nettement inférieur à celui observé dans d'autres régions du monde, notamment en Europe et en Asie, où les échanges régionaux dépassent respectivement 60 % et 50 % du commerce total (UNECA, 2024). Cette situation reflète l'existence de nombreux obstacles structurels, tels que l'insuffisance des infrastructures de transport, la fragmentation des marchés, les coûts logistiques élevés ainsi que la persistance de barrières tarifaires et non tarifaires entre les États africains (Bouët, Cosnard & Laborde, 2017 ; World Bank, 2023).

Dans ce contexte, l'intégration économique régionale apparaît comme un instrument stratégique susceptible de favoriser la transformation structurelle des économies africaines et de renforcer leur insertion dans l'économie mondiale. Les travaux fondateurs de Balassa (1961) ont montré que l'intégration régionale permet la création de marchés plus vastes, favorise les économies d'échelle et stimule les échanges commerciaux entre les États membres. Plus récemment, plusieurs études ont également mis en évidence le rôle des accords commerciaux régionaux dans la promotion de l'industrialisation, le développement des chaînes de valeur régionales et l'attraction des investissements directs étrangers (Venables, 2003 ; Signé & Madden, 2020 ; World Bank, 2020). C'est dans cette perspective qu'a été créée la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), officiellement lancée en mars 2018 à Kigali sous l'impulsion de l'Union africaine. Cet accord constitue aujourd'hui l'un des projets d'intégration économique les plus ambitieux du continent africain. Il vise à établir un marché unique pour les biens et les services, à faciliter la libre circulation des investissements et à renforcer la coopération économique entre les États africains. Avec 54 pays signataires et un marché potentiel de plus de 1,3 milliard de consommateurs, la ZLECAf représente la plus grande zone de libre-échange au monde en termes

de nombre de pays participants (African Union, 2023 ; World Bank, 2020). Selon plusieurs estimations, sa mise en œuvre effective pourrait accroître significativement le commerce intra-africain et contribuer à accélérer la transformation économique du continent (World Bank, 2020 ; UNECA, 2024).

Toutefois, malgré les perspectives prometteuses associées à la ZLECAf, sa mise en œuvre demeure confrontée à plusieurs défis majeurs. Les disparités économiques entre les pays africains, l'insuffisance des infrastructures régionales, les faiblesses institutionnelles et la persistance de certains obstacles réglementaires peuvent limiter les effets positifs attendus de cet accord (UNECA, 2024 ; UNCTAD, 2024). Par conséquent, l'efficacité de la ZLECAf dépendra largement de la capacité des États africains à renforcer leur coopération économique, à améliorer la gouvernance régionale et à mettre en place des politiques économiques cohérentes et coordonnées. Dans ce contexte, le sujet de cette recherche porte sur le rôle de la Zone de libre-échange continentale africaine dans la promotion de l'intégration économique régionale et dans la transformation économique du continent africain. La question centrale qui guide cette étude peut être formulée de la manière suivante : ***dans quelle mesure la ZLECAf peut-elle contribuer à renforcer l'intégration économique régionale et à favoriser la transformation structurelle des économies africaines ?***

Afin de répondre à cette problématique, cette recherche poursuit plusieurs objectifs. Elle vise, dans un premier temps, à analyser le cadre théorique de l'intégration économique régionale et son importance dans les stratégies de développement. Elle cherche ensuite à examiner les principales opportunités économiques offertes par la ZLECAf, notamment en matière de développement du commerce intra-africain, d'industrialisation et d'attraction des investissements. Enfin, elle s'efforce d'identifier les principaux défis liés à la mise en œuvre de cet accord et de proposer des pistes de réflexion susceptibles de renforcer son efficacité.

Sur le plan méthodologique, cette recherche adopte une approche qualitative fondée sur l'analyse documentaire. Elle s'inscrit dans un positionnement épistémologique interprétatif, visant à comprendre les dynamiques d'intégration économique africaine à travers l'étude du cadre institutionnel et économique de la ZLECAf. Le raisonnement mobilisé repose principalement sur une démarche déductive, qui consiste à mobiliser les cadres théoriques de l'intégration économique régionale afin d'analyser leur application au contexte africain. L'étude s'appuie ainsi sur une revue de la littérature académique ainsi que sur l'analyse de données secondaires issues de rapports d'organisations internationales telles que la Banque mondiale, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et l'Union africaine.

Enfin, la structure de cet article s'organise en quatre parties. La première présente le cadre théorique de l'intégration économique régionale et met en évidence son rôle dans le développement économique. La deuxième analyse la genèse, les objectifs et les caractéristiques institutionnelles de la ZLECAf. La troisième examine les opportunités économiques offertes par cet accord pour les économies africaines. La dernière partie met en lumière les principaux défis liés à sa mise en œuvre et propose des recommandations visant à renforcer l'intégration économique du continent africain.

1. Cadre théorique et conceptuel de l'intégration économique régionale :

L'intégration économique régionale constitue un concept central dans l'analyse des relations économiques internationales et dans les stratégies de développement des États. Elle renvoie à un processus par lequel plusieurs économies nationales cherchent à réduire progressivement les obstacles aux échanges afin de favoriser la coopération économique et d'améliorer leur compétitivité collective dans l'économie mondiale (Balassa, 1961). Dans un contexte marqué par la mondialisation et l'intensification des échanges internationaux, les accords d'intégration régionale sont devenus un instrument privilégié pour stimuler la croissance économique, renforcer les chaînes de valeur régionales et accroître l'attractivité des investissements.

Dans le cas du continent africain, l'intégration régionale est souvent considérée comme un levier essentiel pour surmonter la fragmentation des marchés nationaux et promouvoir une transformation structurelle des économies. En effet, la petite taille de nombreuses économies africaines et leur faible diversification productive constituent des contraintes majeures pour leur insertion dans le commerce mondial (UNECA, 2023). Dans ce contexte, la mise en place d'un marché régional plus vaste, à travers des initiatives telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), pourrait contribuer à dynamiser les échanges intra-africains et à soutenir l'industrialisation du continent.

Afin de mieux comprendre les enjeux liés à l'intégration économique régionale, il est nécessaire d'examiner les principaux cadres théoriques développés dans la littérature économique.

1.1 Les principales théories de l'intégration économique régionale :

L'analyse théorique de l'intégration économique trouve ses origines dans les travaux fondateurs de l'économie internationale. Plusieurs approches ont été développées afin d'expliquer les effets économiques des accords commerciaux régionaux.

L'une des contributions les plus influentes est celle de Jacob Viner (1950), qui introduit les concepts de création de commerce et de détournement de commerce dans son analyse des unions douanières. Selon Viner, l'intégration régionale peut avoir des effets positifs lorsque la suppression des barrières commerciales permet de remplacer une production nationale inefficace par des importations moins coûteuses provenant d'un partenaire régional. Ce phénomène

correspond à la création de commerce. En revanche, l'intégration peut également entraîner un détournement de commerce si les importations provenant d'un pays tiers plus compétitif sont remplacées par celles d'un partenaire régional moins efficace en raison de préférences tarifaires.

Par la suite, Béla Balassa (1961) a approfondi l'analyse de l'intégration économique en proposant une typologie des différentes étapes du processus d'intégration. Selon Balassa, l'intégration économique peut évoluer progressivement d'une simple zone de libre-échange vers une union économique complète impliquant une coordination des politiques économiques et monétaires.

D'autres contributions théoriques ont également enrichi l'analyse de l'intégration régionale. Les travaux de Krugman (1991) et de la nouvelle économie géographique mettent en évidence le rôle des économies d'échelle et des effets d'agglomération dans la formation de blocs économiques régionaux. Selon cette approche, l'intégration commerciale peut favoriser la concentration des activités économiques dans certaines régions, ce qui peut avoir des effets différenciés sur les économies participantes.

Plus récemment, les approches institutionnalistes ont souligné l'importance des institutions et de la gouvernance dans le succès des processus d'intégration régionale. Selon **North (1990)**, les institutions jouent un rôle déterminant dans la réduction des coûts de transaction et dans la coordination des politiques économiques entre les États. Dans cette perspective, l'efficacité des accords d'intégration dépend largement de la capacité des États membres à mettre en place des mécanismes institutionnels efficaces et à assurer le respect des règles communes.

Tableau 1 : Comparaison des principales théories de l'intégration économique

Théorie	Auteur principal	Principes clés	Contributions
Théorie des unions douanières	Jacob Viner (1950)	Création et détournement du commerce	Analyse des effets économiques des unions douanières
Théorie de l'intégration économique	Béla Balassa (1961)	Processus progressif d'intégration économique	Typologie des formes d'intégration régionale
Nouvelle économie géographique	Paul Krugman (1991)	Economies d'échelle et effets d'agglomération	Impact spatial de l'intégration économique
Approche institutionnelle	Douglass North (1990)	Rôle des institutions dans la coopération économique	Importance de la gouvernance et des règles communes

Source : élaboré par nos soins à partir de Viner (1950), Balassa (1961), Krugman (1991), North (1990)

1.2 Les formes d'intégration économique :

L'intégration économique régionale peut prendre plusieurs formes selon le degré de coopération entre les États participants. Balassa (1961) distingue plusieurs niveaux d'intégration qui correspondent à différents degrés de libéralisation des échanges et de coordination des politiques économiques.

La forme la plus simple d'intégration est la zone de libre-échange, dans laquelle les États membres éliminent les droits de douane entre eux tout en conservant leur propre politique commerciale vis-à-vis des pays tiers. L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) constitue un exemple de ce type d'intégration.

Le deuxième niveau correspond à l'union douanière, qui implique non seulement la suppression des barrières commerciales internes mais également l'adoption d'un tarif extérieur commun vis-à-vis des pays non membres. L'Union douanière du Mercosur en Amérique du Sud illustre ce type d'intégration.

Le troisième niveau est celui du marché commun, caractérisé par la libre circulation non seulement des biens et des services, mais également des facteurs de production tels que le capital et la main-d'œuvre. L'Union européenne constitue l'exemple le plus avancé de ce type d'intégration.

En dernier lieu, l'étape la plus avancée correspond à l'union économique et monétaire, qui implique une coordination approfondie des politiques économiques et, dans certains cas, l'adoption d'une monnaie commune.

Dans le cas africain, les initiatives d'intégration régionale se situent principalement au niveau des zones de libre-échange et des unions douanières. La ZLECAf représente ainsi une étape importante dans la construction d'un marché continental intégré.

1.3 L'intégration régionale comme instrument de développement :

Au-delà de ses effets sur les échanges commerciaux, l'intégration économique régionale est souvent considérée comme un levier important de développement économique. Plusieurs études empiriques ont montré que les accords commerciaux régionaux peuvent contribuer à stimuler la croissance économique, à favoriser l'industrialisation et à renforcer la compétitivité des économies participantes (Venables, 2003 ; Baldwin, 2016).

Dans le contexte africain, l'intégration régionale pourrait jouer un rôle particulièrement important en permettant de surmonter la fragmentation des marchés nationaux. En créant un marché plus vaste, elle offre aux entreprises africaines la possibilité de réaliser des économies d'échelle et d'accéder à de nouvelles opportunités commerciales.

Par ailleurs, l'intégration économique peut également favoriser le développement des chaînes de valeur régionales. Selon la Banque mondiale (2020), l'intensification des échanges intra-africains

pourrait stimuler la transformation industrielle du continent en encourageant la production de biens intermédiaires et la spécialisation productive.

L'intégration régionale peut contribuer à attirer davantage d'investissements directs étrangers en offrant aux investisseurs un accès à un marché plus large et plus intégré. Cette dynamique peut renforcer la compétitivité des économies africaines et soutenir leur insertion dans les chaînes de valeur mondiales (UNCTAD, 2024).

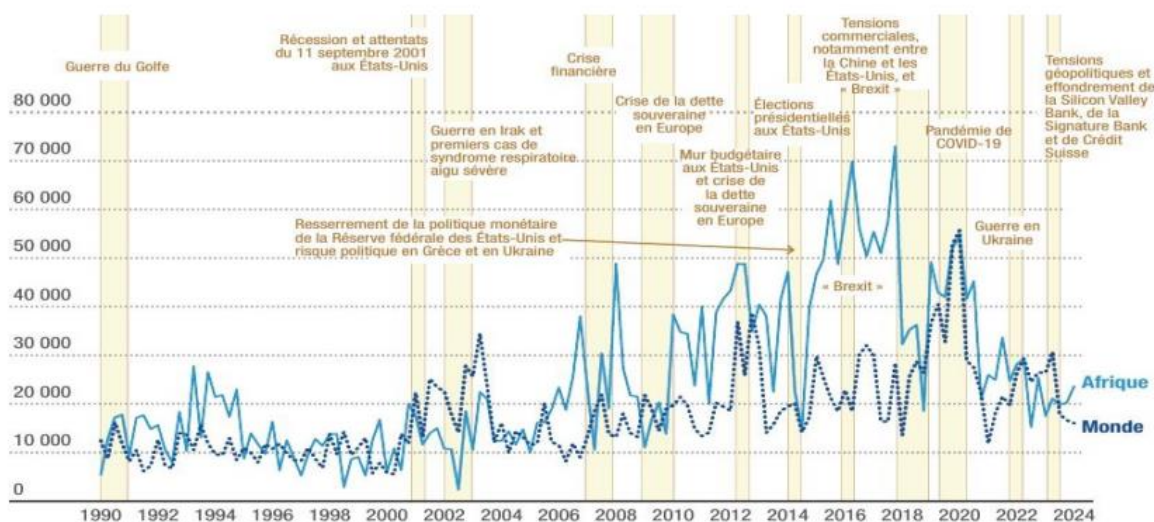
Toutefois, les bénéfices de l'intégration régionale ne sont pas automatiques. Leur réalisation dépend de plusieurs facteurs, notamment la qualité des infrastructures, la stabilité institutionnelle et la capacité des États à mettre en œuvre des politiques économiques cohérentes et coordonnées.

2. La ZLECAf : genèse, objectifs et fonctionnement

La création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) constitue l'une des initiatives les plus ambitieuses du processus d'intégration économique en Afrique. Dans un contexte marqué par la fragmentation des marchés nationaux et la faible intensité des échanges intra-africains, les dirigeants africains ont progressivement pris conscience de la nécessité de renforcer la coopération économique régionale afin de stimuler la croissance et d'améliorer la compétitivité du continent dans l'économie mondiale. L'intégration économique africaine s'inscrit ainsi dans une dynamique historique visant à promouvoir une plus grande coopération entre les États et à favoriser l'émergence d'un marché continental intégré.

L'économie mondiale est aujourd'hui marquée par un contexte d'incertitude croissante lié aux crises économiques, géopolitiques et sanitaires. Ces évolutions ont un impact significatif sur les économies africaines, souvent plus vulnérables aux chocs externes. Comme le montre la figure suivante, l'Afrique reste fortement exposée aux fluctuations de l'économie mondiale.

Figure 1 : Indice mondial d'incertitude économique (Afrique vs moyenne mondiale)



Source : CNUCED (2024), adapté de Dafir & Belgaid (2025).

La ZLECAf s'inscrit dans la continuité des efforts d'intégration régionale entrepris depuis plusieurs décennies à travers les différentes communautés économiques régionales (CER). Toutefois, contrairement aux initiatives précédentes, cet accord ambitionne de dépasser les limites des intégrations régionales fragmentées en créant un cadre continental unique pour la libéralisation des échanges commerciaux et la coordination des politiques économiques (African Union, 2018). Cette section examine d'abord la genèse de la ZLECAf, puis analyse ses principaux objectifs économiques et institutionnels. Enfin, elle met en évidence le rôle du Maroc dans la dynamique d'intégration commerciale africaine.

2.1 Origine et évolution de la ZLECAf :

L'idée d'une intégration économique continentale en Afrique remonte aux premières décennies suivant les indépendances. Dès les années 1960, plusieurs dirigeants africains ont exprimé leur volonté de renforcer la coopération économique entre les États afin de favoriser le développement du continent. Cette ambition s'est concrétisée progressivement à travers la création de plusieurs organisations régionales.

Une étape importante dans ce processus a été la signature du Traité d'Abuja en 1991, qui visait à établir la Communauté économique africaine (CEA). Ce traité prévoyait la mise en place progressive d'un marché commun africain à travers plusieurs étapes, notamment le renforcement des communautés économiques régionales et la libéralisation progressive des échanges commerciaux (UNECA, 2019).

Cependant, malgré les progrès réalisés dans certaines régions, l'intégration économique africaine est longtemps restée limitée par la coexistence de multiples organisations régionales aux objectifs parfois divergents. Cette situation a conduit à ce que certains chercheurs qualifient de « spaghetti bowl » institutionnel, caractérisé par un chevauchement complexe d'accords commerciaux et d'organisations régionales (Bhagwati, 1995).

Afin de surmonter ces difficultés, les chefs d'État africains ont adopté en 2013 l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui définit une vision stratégique à long terme pour le développement du continent. Dans ce cadre, la création de la ZLECAf a été identifiée comme l'un des projets phares destinés à renforcer l'intégration économique africaine.

L'accord instituant la ZLECAf a été signé en mars 2018 à Kigali, lors d'un sommet extraordinaire de l'Union africaine. Il est entré en vigueur en mai 2019, après la ratification par un nombre suffisant d'États membres. Aujourd'hui, la ZLECAf regroupe la quasi-totalité des pays africains et constitue la plus grande zone de libre-échange au monde en termes de nombre de pays participants (World Bank, 2020).

2.2 Les objectifs économiques et commerciaux de la ZLECAf :

La ZLECAf poursuit plusieurs objectifs stratégiques visant à renforcer l'intégration économique du continent africain et à stimuler son développement économique.

Le premier objectif consiste à réduire progressivement les barrières tarifaires et non tarifaires qui entravent les échanges commerciaux entre les pays africains. Selon l'accord, les États membres se sont engagés à éliminer environ 90 % des droits de douane sur les produits échangés entre eux, ce qui devrait faciliter la circulation des biens sur le continent (African Union, 2018).

Le deuxième objectif est de stimuler le commerce intra-africain. Comme mentionné précédemment, les échanges commerciaux entre les pays africains restent relativement faibles par rapport à d'autres régions du monde. En favorisant la libéralisation du commerce et l'harmonisation des politiques commerciales, la ZLECAf vise à accroître la part du commerce intra-africain dans le commerce total du continent.

Un autre objectif majeur concerne le développement des chaînes de valeur régionales. En facilitant l'accès à un marché continental plus vaste, la ZLECAf pourrait encourager la spécialisation productive et favoriser l'industrialisation du continent. Selon la Banque mondiale, la mise en œuvre complète de cet accord pourrait entraîner une augmentation significative de la production industrielle africaine et favoriser la diversification des exportations (World Bank, 2020 ; Abrego et al., 2020 ; Luke & MacLeod, 2021) .

En outre, la ZLECAf vise également à attirer davantage d'investissements directs étrangers. La création d'un marché continental intégré de plus de 1,3 milliard de consommateurs offre aux investisseurs internationaux de nouvelles opportunités économiques et pourrait renforcer l'attractivité du continent africain (Signé & Madden, 2020).

Tableau 2 : Principaux objectifs économiques de la ZLECAf

Objectif	Description	Impact attendu
Réduction des barrières tarifaires	Suppression progressive des droits de douane	Augmentation des échanges commerciaux
Promotion du commerce intra-africain	Facilitation des échanges entre pays africains	Intégration économique régionale
Développement des chaînes de valeur	Renforcement de l'industrialisation	Transformation structurelle des économies
Attraction des investissements	Création d'un grand marché continental	Augmentation des IDE

Source : African Union (2018), World Bank (2020)

2.3 Le rôle du Maroc dans la dynamique de la ZLECAf :

Au sein du processus d'intégration économique africaine, le Maroc occupe une position particulière en raison de sa stratégie diplomatique et économique orientée vers le continent africain. Depuis le début des années 2000, le Royaume du Maroc a progressivement renforcé ses relations économiques avec de nombreux pays africains, notamment en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

Le retour du Maroc au sein de l'Union africaine en 2017 a marqué une étape importante dans cette stratégie d'intégration continentale. Depuis lors, le pays s'est fortement engagé dans plusieurs initiatives visant à renforcer la coopération économique et commerciale avec les États africains (Dafir, 2015).

Le Maroc joue également un rôle actif dans la mise en œuvre de la ZLECAf en participant aux négociations commerciales et en soutenant les initiatives visant à développer les infrastructures régionales et les investissements sur le continent. Plusieurs entreprises marocaines, notamment dans les secteurs bancaire, des télécommunications et des infrastructures, ont renforcé leur présence dans de nombreux pays africains, contribuant ainsi à l'intensification des échanges économiques intra-africains (Benhaddou, 2021).

Par ailleurs, le Maroc s'est positionné comme un acteur important dans le développement des investissements intra-africains. Selon les données de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Maroc figure parmi les principaux investisseurs africains sur le continent, notamment à travers l'expansion de groupes tels que Attijariwafa Bank, Maroc Telecom ou encore OCP.

Dans le cadre de la ZLECAf, le Maroc pourrait jouer un rôle stratégique en facilitant les échanges commerciaux entre l'Afrique et les marchés internationaux, notamment grâce à sa position géographique et à ses infrastructures logistiques. Le développement du port de Tanger Med, aujourd'hui l'un des plus grands hubs portuaires d'Afrique, illustre cette ambition de faire du Maroc une plateforme commerciale reliant l'Afrique à l'Europe et au reste du monde (Benhaddou, 2021).

Ainsi, l'engagement du Maroc dans la dynamique de la ZLECAf s'inscrit dans une stratégie plus large visant à renforcer l'intégration économique africaine et à promouvoir le développement du commerce intra-africain.

3. Les défis et contraintes de la mise en œuvre de la ZLECAf :

Malgré les perspectives prometteuses associées à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), sa mise en œuvre effective demeure confrontée à plusieurs défis structurels, économiques et institutionnels. L'intégration économique régionale ne se limite pas à la suppression des barrières tarifaires ; elle nécessite également l'existence d'infrastructures

adaptées, d'institutions efficaces et d'une coordination politique entre les États membres. Dans le cas africain, ces conditions restent encore partiellement réunies, ce qui peut ralentir la concrétisation des objectifs de la ZLECAf.

Plusieurs études soulignent que les accords commerciaux régionaux produisent leurs effets positifs seulement lorsque les économies participantes disposent de capacités productives suffisantes et d'un environnement institutionnel stable (Venables, 2003 ; Baldwin, 2016). Or, le continent africain se caractérise par des disparités économiques importantes entre les pays, une forte dépendance aux matières premières et une fragmentation des marchés nationaux. Dans ce contexte, l'analyse des défis de la ZLECAf apparaît essentielle pour comprendre les conditions nécessaires à la réussite de ce projet d'intégration continentale.

3.1 Les défis structurels :

L'un des principaux obstacles à l'intégration économique africaine réside dans l'insuffisance des infrastructures de transport et de logistique. De nombreux pays africains disposent encore de réseaux routiers, ferroviaires et portuaires insuffisamment développés, ce qui augmente considérablement les coûts de transport des marchandises.

Selon la Banque mondiale, les coûts logistiques en Afrique sont parmi les plus élevés au monde et peuvent représenter jusqu'à 30 à 40 % du prix final des produits, contre environ 10 % dans les économies développées (World Bank, 2020). Cette situation limite la compétitivité des entreprises africaines et freine le développement du commerce intra-africain.

Par ailleurs, la faible connectivité entre certains pays africains constitue également un obstacle important. Dans certaines régions, les échanges commerciaux sont parfois plus faciles avec des partenaires situés en dehors du continent qu'avec des pays voisins, en raison de l'absence de corridors logistiques efficaces.

Dans ce contexte, plusieurs initiatives ont été lancées afin d'améliorer les infrastructures régionales, notamment dans le cadre du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA). Le Maroc joue également un rôle important dans ce domaine grâce au développement d'infrastructures logistiques modernes telles que le port de Tanger Med, qui constitue aujourd'hui l'un des principaux hubs commerciaux du continent.

3.2 Les obstacles institutionnels et politiques :

Outre les contraintes structurelles, l'intégration économique africaine est également confrontée à des défis institutionnels et politiques. L'un des principaux problèmes réside dans l'hétérogénéité des économies africaines. Les pays du continent présentent des niveaux de développement économique très différents, ce qui peut compliquer l'harmonisation des politiques commerciales et industrielles.

Par ailleurs, la multiplicité des organisations régionales constitue également une source de complexité institutionnelle. L'Afrique compte actuellement plusieurs communautés économiques régionales telles que la CEDEAO, la SADC, la COMESA ou encore l'Union du Maghreb arabe. Le chevauchement de ces organisations peut entraîner des incohérences dans les politiques commerciales et ralentir le processus d'intégration continentale (UNECA, 2019).

Dans ce contexte, la ZLECAf cherche à créer un cadre continental permettant de coordonner les initiatives régionales existantes. Toutefois, la réussite de cette démarche dépendra largement de la capacité des États africains à renforcer la coopération politique et à mettre en place des mécanismes institutionnels efficaces.

3.3 Les défis économiques :

Les défis économiques constituent également un facteur important dans la mise en œuvre de la ZLECAf. De nombreuses économies africaines restent fortement dépendantes des exportations de matières premières, ce qui limite leur diversification productive.

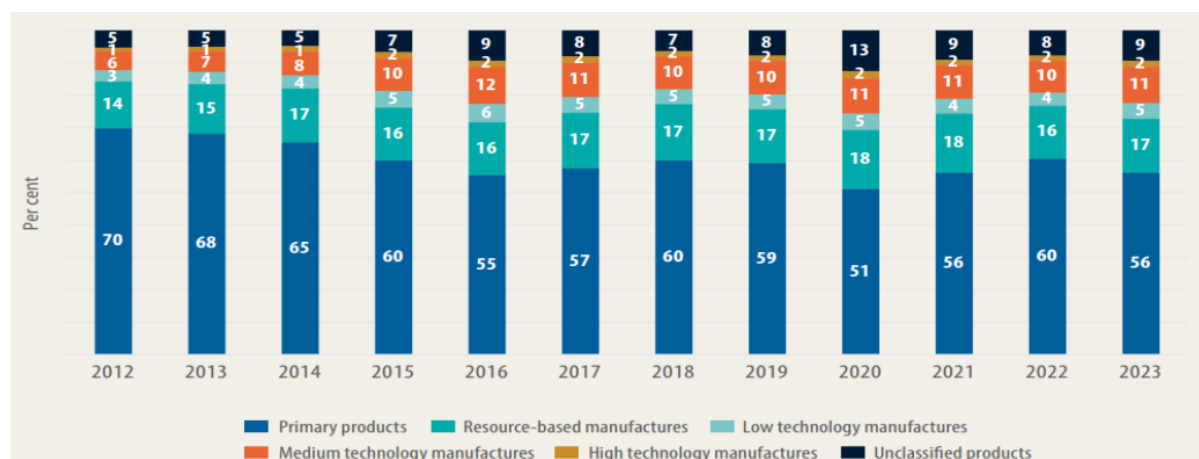
Selon la CNUCED, plus de 60 % des exportations africaines sont encore constituées de produits primaires, tels que les hydrocarbures ou les minerais (UNCTAD, 2024). Cette spécialisation excessive peut limiter les opportunités d'échanges intra-africains, car les économies du continent produisent souvent des biens similaires plutôt que complémentaires.

La faible compétitivité industrielle constitue également un défi majeur. Dans plusieurs pays africains, les industries locales font face à des coûts de production élevés et à une concurrence internationale importante. Dans ce contexte, la libéralisation commerciale associée à la ZLECAf pourrait exposer certaines industries nationales à une concurrence accrue.

Toutefois, certains pays africains disposent d'avantages compétitifs susceptibles de favoriser le développement de chaînes de valeur régionales. Le Maroc, par exemple, s'est positionné comme un acteur important dans plusieurs secteurs industriels tels que l'automobile, l'aéronautique et les énergies renouvelables. Ces secteurs pourraient jouer un rôle stratégique dans le développement de l'industrialisation africaine.

La structure des exportations africaines reste largement dominée par les produits primaires, ce qui limite la diversification économique du continent. Cette situation reflète une dépendance persistante aux ressources naturelles et une faible industrialisation. La figure suivante illustre la composition des exportations africaines vers le reste du monde.

Figure 2 : Composition des exportations africaines vers le reste du monde



Source : Calculs de la CEA basés sur les données de l'UNCTADStat (mis à jour le 10 octobre 2024) cité dans Dafir & Belgaid (2025).

3.4 Enjeux géopolitiques et influence des puissances étrangères :

La mise en œuvre de la ZLECAf s'inscrit également dans un contexte géopolitique marqué par une intensification de la concurrence économique internationale en Afrique. Plusieurs puissances économiques telles que la Chine, l'Union européenne, les États-Unis ou la Turquie ont renforcé leur présence sur le continent à travers des investissements et des partenariats économiques.

La Chine est aujourd'hui le principal partenaire commercial de l'Afrique et joue un rôle important dans le financement des infrastructures africaines dans le cadre de l'initiative des Nouvelles Routes de la Soie (Cabestan, 2013). De son côté, l'Union européenne reste un partenaire économique majeur pour de nombreux pays africains, notamment à travers les accords de partenariat économique (APE).

Dans ce contexte, l'intégration économique africaine pourrait permettre au continent de renforcer sa position dans les négociations économiques internationales et de réduire sa dépendance vis-à-vis des partenaires extérieurs.

Tableau 3 : Analyse SWOT de la ZLECAf (avec perspective marocaine)

Forces	Faiblesses
Marché continental de plus de 1,3 milliard d'habitants	Infrastructures insuffisantes
Potentiel de développement du commerce intra-africain	Faible diversification des économies
Ressources naturelles abondantes	Faible industrialisation
Présence d'acteurs économiques émergents (Maroc, Afrique du Sud, Nigeria)	Fragmentation institutionnelle
Opportunités	Menaces
Développement des chaînes de valeur africaines	Concurrence des puissances économiques étrangères
Attraction des investissements étrangers	Instabilité politique dans certaines régions
Industrialisation du continent	Vulnérabilité aux chocs économiques mondiaux
Rôle stratégique de hubs logistiques (ex : Maroc, Tanger Med)	Risque d'inégalités entre économies africaines

Source : adapté de World Bank (2020), UNECA (2023), UNCTAD (2024)

4. Perspectives et recommandations pour renforcer la ZLECAf :

La mise en œuvre effective de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) représente une étape décisive dans la construction d'un marché africain intégré et dans la transformation économique du continent. Toutefois, comme l'ont montré les sections précédentes, les bénéfices attendus de cet accord ne pourront être pleinement réalisés que si plusieurs défis structurels, institutionnels et économiques sont progressivement surmontés. L'intégration économique régionale ne constitue pas un processus automatique : elle nécessite des politiques publiques cohérentes, des investissements importants dans les infrastructures et une coordination renforcée entre les États membres.

Dans cette perspective, plusieurs axes d'action peuvent être envisagés afin de renforcer l'efficacité de la ZLECAf et de favoriser l'émergence d'une dynamique d'intégration économique durable. Ces recommandations concernent notamment le développement des infrastructures régionales, l'harmonisation des politiques économiques, la promotion de l'industrialisation africaine et le renforcement de la coopération politique entre les États. Par ailleurs, certains pays africains, dont le Maroc, peuvent jouer un rôle particulier dans cette dynamique, bien que leur contribution doive être analysée avec nuance afin d'éviter toute vision simplifiée de l'intégration continentale.

4.1 Renforcement des infrastructures régionales :

L'un des principaux leviers permettant d'accélérer l'intégration économique africaine réside dans l'amélioration des infrastructures de transport, de logistique et de connectivité numérique. Les coûts de transport élevés constituent en effet l'un des obstacles majeurs au développement du commerce intra-africain. Selon la Banque mondiale, les coûts logistiques en Afrique figurent parmi les plus élevés au monde, ce qui réduit la compétitivité des entreprises africaines et limite les échanges entre les économies du continent (World Bank, 2020).

Dans ce contexte, le développement de corridors logistiques régionaux apparaît essentiel pour faciliter la circulation des biens et des services. Des initiatives telles que le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA) visent précisément à améliorer la connectivité entre les différentes régions du continent. L'amélioration des réseaux routiers, ferroviaires et portuaires pourrait contribuer à réduire les coûts commerciaux et à favoriser l'intégration des marchés africains.

La transformation numérique constitue également un facteur clé pour renforcer l'intégration économique régionale. Le développement du commerce électronique, des services numériques et des plateformes logistiques pourrait permettre aux entreprises africaines, notamment aux petites et moyennes entreprises, d'accéder plus facilement aux marchés régionaux et internationaux (UNCTAD, 2023).

Dans ce domaine, certains pays africains ont engagé des investissements significatifs dans les infrastructures logistiques. Le Maroc, par exemple, a développé au cours des dernières décennies des infrastructures portuaires et logistiques modernes, notamment à travers le port de Tanger Med. Cette plateforme joue aujourd'hui un rôle important dans les échanges commerciaux entre l'Afrique, l'Europe et le reste du monde. Toutefois, l'intégration économique africaine ne peut reposer uniquement sur quelques hubs logistiques ; elle nécessite une amélioration généralisée des infrastructures sur l'ensemble du continent.

4.2 Harmonisation des politiques économiques et commerciales :

Au-delà des infrastructures, l'efficacité de la ZLECAf dépend également de la capacité des États africains à harmoniser leurs politiques économiques et commerciales. La réduction des barrières tarifaires constitue une étape importante, mais elle doit s'accompagner d'une simplification des procédures douanières et d'une convergence progressive des réglementations commerciales.

Dans de nombreux pays africains, les procédures administratives liées au commerce transfrontalier restent complexes et peuvent entraîner des délais importants dans le transport des marchandises. La mise en place de systèmes douaniers modernisés et de guichets uniques électroniques pourrait contribuer à réduire ces obstacles et à faciliter les échanges commerciaux (UNECA, 2023).

Par ailleurs, la coordination des politiques commerciales entre les États membres apparaît essentielle pour éviter les incohérences réglementaires. L'existence de multiples communautés économiques régionales en Afrique peut parfois entraîner des divergences dans les règles commerciales et compliquer la mise en œuvre des accords continentaux. Dans ce contexte, la ZLECAf pourrait jouer un rôle important en favorisant la convergence progressive des politiques économiques et commerciales à l'échelle continentale.

4.3 Promotion de l'industrialisation africaine :

L'un des objectifs majeurs de la ZLECAf consiste à favoriser la transformation structurelle des économies africaines en soutenant le développement de l'industrialisation. Le continent africain reste aujourd'hui largement dépendant des exportations de matières premières, ce qui limite la création de valeur ajoutée et la diversification économique (UNCTAD, 2024).

Le développement de chaînes de valeur régionales pourrait contribuer à renforcer la capacité productive des économies africaines. En favorisant la spécialisation productive et la coopération industrielle entre les pays africains, la ZLECAf pourrait encourager la production de biens intermédiaires et renforcer l'intégration des industries régionales.

Dans cette perspective, le soutien aux petites et moyennes entreprises africaines apparaît essentiel. Les PME représentent une part importante du tissu économique du continent, mais elles rencontrent souvent des difficultés d'accès au financement, aux technologies et aux marchés internationaux. Des politiques publiques visant à renforcer leur compétitivité pourraient contribuer à stimuler l'innovation et la création d'emplois.

Certains pays africains ont développé des secteurs industriels relativement diversifiés qui pourraient jouer un rôle moteur dans cette dynamique. Le Maroc, par exemple, a connu ces dernières années un développement significatif de certaines industries, notamment dans les secteurs automobile, aéronautique et des énergies renouvelables. Toutefois, ces réussites sectorielles ne doivent pas occulter les disparités industrielles qui existent entre les différentes économies africaines. L'enjeu principal consiste donc à favoriser une industrialisation plus inclusive à l'échelle du continent.

4.4 Renforcement de la coopération politique et stratégique :

Toutefois, la réussite de la ZLECAf dépendra largement de la capacité des États africains à renforcer leur coopération politique et à adopter une vision stratégique commune du développement économique. L'intégration régionale ne constitue pas uniquement un projet économique ; elle implique également une coordination politique et institutionnelle entre les pays participants.

Dans ce contexte, l'Union africaine joue un rôle central dans la promotion de l'intégration continentale. L'Agenda 2063 constitue une feuille de route ambitieuse visant à renforcer la

coopération économique, politique et sociale entre les États africains (African Union, 2015). La ZLECAf représente l'un des instruments clés de cette stratégie.

Toutefois, l'intégration économique africaine reste confrontée à plusieurs défis politiques, notamment les divergences d'intérêts entre les États et les préoccupations liées à la souveraineté nationale. Certains pays peuvent craindre que l'ouverture commerciale ne fragilise leurs industries locales ou n'accroisse les déséquilibres économiques régionaux.

Dans ce contexte, la construction d'une vision stratégique commune apparaît essentielle pour renforcer la confiance entre les États africains et favoriser la mise en œuvre effective des politiques d'intégration.

Le rôle du Maroc dans cette dynamique peut également être envisagé sous un angle nuancé. D'un côté, le pays s'est engagé activement dans le développement de ses relations économiques avec plusieurs États africains et dans la promotion de la coopération Sud-Sud. De l'autre, comme toute puissance économique régionale, son influence économique peut susciter des perceptions diverses selon les contextes nationaux. La contribution du Maroc à l'intégration économique africaine dépendra donc largement de sa capacité à s'inscrire dans une logique de partenariat équilibré et de coopération mutuellement bénéfique.

5. Implications pour les politiques publiques et rôle des institutions africaines :

Au-delà de ses objectifs commerciaux, la mise en œuvre effective de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) implique également des transformations importantes dans les politiques publiques des États africains. L'intégration économique régionale nécessite en effet l'adoption de réformes structurelles visant à améliorer l'environnement des affaires, à renforcer la compétitivité des économies nationales et à favoriser la diversification productive.

Dans cette perspective, les gouvernements africains sont appelés à mettre en place des politiques économiques capables de soutenir le développement des infrastructures, d'encourager l'innovation et de faciliter l'accès des entreprises aux marchés régionaux. L'amélioration des réseaux de transport, la modernisation des systèmes douaniers et la réduction des barrières non tarifaires apparaissent ainsi comme des conditions essentielles pour renforcer l'efficacité de la ZLECAf et favoriser l'intensification des échanges intra-africains.

Par ailleurs, les institutions régionales jouent un rôle central dans la coordination et la mise en œuvre des politiques d'intégration économique. L'Union africaine et les différentes communautés économiques régionales (CER) constituent les principaux cadres institutionnels permettant de promouvoir la coopération entre les États membres et d'harmoniser les politiques commerciales. Dans ce contexte, le renforcement des capacités institutionnelles et l'amélioration de la gouvernance économique régionale apparaissent comme des éléments déterminants pour assurer la réussite de la ZLECAf.

En outre, la mise en place de mécanismes de coopération entre les États africains pourrait contribuer à réduire les disparités économiques entre les différentes régions du continent et à favoriser une intégration plus équilibrée. Le soutien aux petites et moyennes entreprises, la promotion de l'industrialisation et le développement de chaînes de valeur régionales constituent également des axes stratégiques pour maximiser les bénéfices économiques de l'intégration continentale.

Dès lors, certains pays africains, dont le Maroc, peuvent jouer un rôle catalyseur dans ce processus en facilitant les investissements intra-africains et en contribuant au développement des infrastructures régionales. Toutefois, l'efficacité de ces initiatives dépendra de leur capacité à s'inscrire dans une logique de coopération inclusive et de développement partagé à l'échelle du continent.

Conclusion :

L'intégration économique régionale occupe aujourd'hui une place centrale dans les stratégies de développement des pays africains. Face aux défis structurels qui caractérisent les économies du continent notamment la faible diversification productive, la dépendance aux exportations de matières premières et la fragmentation des marchés nationaux la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) représente une initiative majeure visant à renforcer la coopération économique et à promouvoir la transformation structurelle de l'Afrique.

L'analyse menée dans cet article met en évidence que la ZLECAf constitue un projet d'intégration particulièrement ambitieux, tant par son ampleur géographique que par ses objectifs économiques. En créant un marché continental regroupant plus de 1,3 milliard d'habitants, cet accord offre des perspectives importantes pour le développement du commerce intra-africain, la diversification des économies et l'émergence de chaînes de valeur régionales. Plusieurs études soulignent en effet que la mise en œuvre effective de la ZLECAf pourrait contribuer à accroître les échanges commerciaux entre les pays africains et à renforcer la compétitivité du continent dans l'économie mondiale (World Bank, 2020 ; UNCTAD, 2024).

Toutefois, les bénéfices potentiels de cet accord ne pourront être pleinement réalisés que si plusieurs défis structurels sont progressivement surmontés. L'insuffisance des infrastructures de transport et de logistique, la fragmentation institutionnelle, ainsi que les disparités économiques entre les pays africains constituent autant d'obstacles susceptibles de ralentir la mise en œuvre de la ZLECAf. Par ailleurs, la faible industrialisation de nombreuses économies africaines limite encore les opportunités d'échanges intra-africains et souligne l'importance de politiques industrielles adaptées.

Dans ce contexte, l'intégration économique africaine doit être envisagée comme un processus progressif qui nécessite une coordination renforcée entre les États membres. La réussite de la ZLECAf dépendra notamment de la capacité des gouvernements africains à améliorer les infrastructures régionales, à harmoniser les politiques commerciales et à favoriser le développement de secteurs productifs compétitifs. Le renforcement des capacités institutionnelles et la modernisation des systèmes douaniers apparaissent également comme des conditions essentielles pour faciliter les échanges commerciaux sur le continent.

L'analyse met également en évidence que certains pays africains peuvent jouer un rôle moteur dans cette dynamique d'intégration régionale. Parmi eux, le Maroc occupe une position particulière en raison de sa stratégie économique tournée vers le continent africain et de son engagement dans plusieurs initiatives de coopération Sud-Sud. Au cours des dernières années, les investissements marocains dans les secteurs bancaires, industriels et des infrastructures ont contribué à renforcer les relations économiques entre le Maroc et plusieurs pays africains.

Cependant, le rôle du Maroc dans la dynamique de la ZLECAf doit être analysé avec nuance. Si les investissements et les initiatives de coopération peuvent favoriser l'intégration économique du continent, ils doivent également s'inscrire dans une logique de partenariat équilibré et de développement mutuellement bénéfique. L'intégration africaine ne peut en effet être durable que si elle profite à l'ensemble des économies du continent et contribue à réduire les inégalités entre les pays.

Ainsi, la ZLECAf représente à la fois une opportunité majeure et un défi considérable pour l'Afrique. Son succès dépendra largement de la capacité des États africains à transformer cette ambition politique en une réalité économique concrète. Dans un contexte international marqué par une intensification des rivalités économiques et par l'émergence de nouvelles puissances commerciales, le renforcement de l'intégration régionale apparaît comme une stratégie essentielle pour permettre au continent africain de mieux défendre ses intérêts et de renforcer sa position dans les négociations économiques internationales.

Enfin, cette étude présente certaines limites qui ouvrent des perspectives pour des recherches futures. Une analyse plus approfondie des impacts sectoriels de la ZLECAf, notamment dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture et de l'économie numérique, pourrait permettre de mieux comprendre les transformations économiques susceptibles de découler de cet accord. De même, l'étude des stratégies économiques adoptées par certains pays africains, dont le Maroc, pourrait contribuer à éclairer les dynamiques d'intégration régionale et à identifier les politiques publiques les plus efficaces pour renforcer la coopération économique continentale.

En définitive, la ZLECAf constitue une étape importante dans la construction d'un espace économique africain plus intégré et plus compétitif. Si les défis restent nombreux, les opportunités offertes par cet accord pourraient contribuer à ouvrir une nouvelle phase du développement économique du continent africain.

Références :

Abrego, L., de Zamaróczy, M., Gursóy, T., et al. (2020). *The African Continental Free Trade Area: Welfare Gains Estimates from a General Equilibrium Model*.

African Union. (2015). *Agenda 2063: The Africa We Want*.

African Union. (2018). *Agreement Establishing the African Continental Free Trade Area*.

African Union. (2021). *African Continental Free Trade Area Agreement*. Addis Ababa.

Balassa, B. (1961). *The Theory of Economic Integration*. London: Allen & Unwin.

Baldwin, R. (2016). *The Great Convergence: Information Technology and the New Globalization*. Harvard University Press.

Benhaddou, A. (2021). Morocco's economic diplomacy in Africa. *African Development Review*.

Bhagwati, J. (1995). *US Trade Policy: The Infatuation with Free Trade Agreements*. Columbia University Discussion Paper.

Bouët, A., Cosnard, L., & Laborde, D. (2017). Measuring trade integration in Africa. *Journal of Economic Integration*, 32(4).

Cabestan, J.-P. (2013). Les relations Chine-Afrique. *Hérodote*.

Dafir, A. (2015). La diplomatie d'influence au service des intérêts économiques : le cas du Maroc. *Géoéconomie*.

Dafir, A., & Belgaid, H. (2025). La diplomatie économique au service de la réussite de la ZLECAf : de l'ambition à la réalité. *African Scientific Journal*, 3(32), 1134-1153.

Hugon, P. (2013). *Géopolitique de l'Afrique*. Paris: Armand Colin.

Krugman, P. (1991). Increasing returns and economic geography. *Journal of Political Economy*, 99(3).

North, D. (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge University Press.

Nwankwo, C. M., & Ajibo, C. C. (2020). Liberalizing regional trade regimes through AfCFTA: Challenges and opportunities. *Journal of African Law*, 64(3).

Signé, L., & Madden, P. (2020). *African Continental Free Trade Area: A New Horizon for Trade in Africa*. Brookings Institution.

UNECA. (2019). *African Continental Free Trade Area: An Overview*.

UNECA. (2023). *Economic Report on Africa*. United Nations Economic Commission for Africa.

UNCTAD. (2023). *Digital Economy Report*. United Nations.

UNCTAD. (2024). *Economic Development in Africa Report*. United Nations.

Venables, A. (2003). Winners and losers from regional integration agreements. *The Economic Journal*, 113(490).

World Bank. (2020). *The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects*. Washington, DC.